



Le mercredi 3 février : Oral

publié le 07/01/2021 - mis à jour le 08/01/2021

Madame, Monsieur,

Le mercredi 3 février les élèves de 3e passeront un oral dans le cadre de la préparation au brevet des collèges. Ce mercredi sera une demi-journée banalisée pour nous permettre d'organiser cette épreuve.

En effet, les élèves de 6e, 5e et 4e n'auront pas cours car leurs professeurs seront jury.

Cependant, le collège pourra accueillir votre enfant si vous n'avez pas d'autre solution, à condition de l'inscrire avant le vendredi 29 janvier (ce.0860032t@ac-poitiers.fr) afin que nous puissions organiser leur accueil.

Merci



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.